

## DEMANDE DE PERMISSION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL LIEE A UN DEMENAGEMENT

Le-la soussigné-e sollicite la permission d'utiliser le domaine public de la Ville de Carouge selon le détail ci-après :

### Adresse de référence du déménagement

Adresse .....

### Mandataire ou entreprise de déménagement - personne de contact pendant la durée du déménagement

Raison sociale .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Localité .....

Téléphone ..... Portable .....

Courriel .....

### Durée et description du déménagement

Description .....

Début de l'occupation du DP .....

Durée approximative de l'occupation .....

### Type de véhicule utilisé

Voiture

Fourgon

Camion

Autres .....

### Usage de voie de circulation

Non

Chaussée

Piste cyclable

Voie réservé TPG

Autres .....

**Emprise**

- Stationnement zone bleue     
  Stationnement parcomètre     
  Stationnement blanc illimité     
  Case livraison  
 Case bus/car     
  Trottoir  
 Autres .....

**Restriction de circulation existante**

- Non     
  Borne     
  Chaîne     
  Zone piétonne  
 Autres .....

**Moyens utilisés**

- Non     
  Grue     
  Monte-meuble  
 Autres .....

**Adresse de facturation** - entreprise inscrite au RC ou personne physique inscrite à l'OCP

Raison sociale .....  
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Localité .....

**L'emprise sur le domaine public communal ne sera permise qu'une fois l'autorisation délivrée et le paiement effectué (art. 59 Loi sur les routes).**

**LEGISLATION APPLICABLE :**

Les dispositions légales applicables sont disponibles sur la page web du domaine public de notre site [www.carouge.ch](http://www.carouge.ch)

**DOCUMENTS A NOUS RETOURNER :**

- ce formulaire dûment rempli et signé
- un plan détaillé avec toutes cotes utiles montrant l'emprise du chantier et des installations nécessaires
- pour les demandes de fouilles, une coupe-type avec toutes cotes utiles de l'état existant (y compris réseaux) et de l'état projeté (y compris réseaux)
- un schéma de circulation avec plans montrant les modifications de circulation et les mesures mises en places (signalisation verticale, marquage, feux, agents, ...) selon les différentes phases du chantier

Par sa signature, le requérant certifie :

- avoir pris connaissance de la législation applicable ;
- avoir pris note qu'aucun véhicule privé ne doit stationner dans l'enceinte du périmètre de chantier concerné par l'autorisation demandée ;
- que les informations communiquées sont exactes et s'engage à informer l'autorité compétente de tout changement ou modification

**Signature**

Lieu et date .....

Signature et  
timbre du  
requérant .....